

COMMISSION COMMUNICATION

MAISON DE PAYS – 29 NOVEMBRE 2004



Liste de présence :

François Enoux, Jean-Claude Roux, Chantal Audin, Véronique Nowak, Isabelle Désurrier, Mireille Truchon, Brigitte Errotabéré, Jean-Paul Dufrègne, Mireille Moreau, Serge Thévenin, Pierre Thomas, Daniel Blanchard, Sébastien Fragnon.

Ordre du jour :

- Corrections des articles du Journal n°2 de la Communauté de Communes,
- Plaquette touristique de l'Office de Tourisme et de Thermalisme,
- Questions diverses.



1) Corrections des articles du Journal n°2 de la Communauté de Communes

Après lecture des articles, des modifications sont apportées par les élus pour les rendre plus compréhensibles. Après validation, ces textes seront envoyés à C*TOUCOM pour élaborer une maquette de journal :

Page 1 : édito et photo du président,

Pages 2 et 3 : actions menées par la Communauté de Communes, à savoir : élaboration du projet de territoire, plastiques agricoles, ordures ménagères et pôle touristique d'Auvergne,

Pages 4 et 5 (pages centrales) : article sur l'OTT,

Pages 6 et 7 : vitrines de pays, chantier international, ADIL, OPAH et Féd'Arts,

Page 8 : article sur le bicentenaire de Saint Aubin le Monial.

2) Plaquette touristique

Une consultation de conception pour cette plaquette a été effectuée par Daniel Blanchard (cf feuille devis annexée).

Proposition :

- dépliant 20 pages + conception totale, 1 série en français et 1 série en anglais,
- société retenue : Caractère,
- budget alloué par la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais dans le cadre de la convention d'objectif touristique 2005 est de 15 000 € TTC (subvention du Conseil Général de l'Allier : 3 000 € par édition soit 6 000 €).

La participation de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais inscrite dans la convention sera de 9 000 € pour l'édition des dépliants complétée par la partie animation (non chiffrée au jour d'aujourd'hui).

3) Logo

Une prochaine réunion communication se réunira le mercredi 12 janvier 2005 (19heures) en Maison de Pays pour choisir le logo qui illustrera toute la correspondance et autres formes de la Communauté de Communes en Bocage Bourbonnais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.